

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 27 NOVEMBRE 2024 -

REÇU le

03 DEC. 2024

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

	41
☞ Nombre de membres présents :	36
☞ Nombre de membres ayant donné procuration :	5

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 27 novembre à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
 - M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
 - Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM
 - Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
 - M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
 - Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLSHEIM
 - M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
 - M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
 - M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
 - M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
 - M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
 - M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
 - M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
 - M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
 - M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
 - Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
 - M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
 - M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
 - M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
 - M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
 - M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
 - M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
 - M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
 - M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
 - M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
 - M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
 - M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
 - M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
 - M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM

M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Sylvie TETERYCZ, ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Caroline PFISTER, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
Mme Marielle HELLBURG, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Marc DELLENBACH

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT
Mme Juliette OBERLE, Coordinatrice mobilité et climat
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public
M. Daniel REUTENAUER, Maire de BALBRONN
Mme Marie-Pierre KASTLER, Directrice OTI Mossig Vignoble
Mme Anne-Catherine OSTERTAG, Directrice OTI Vallée de la Bruche

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - ATTRIBUTION MARCHE SERVICE DE COVOITURAGE

N° 2024-277 PETR

EXPOSE

Le PETR a réalisé en janvier 2023 une consultation de marché public de prestations intellectuelles en MAPA, pour sélectionner les prestataires en capacité de mettre en place un service de covoiturage courte-distance organisant et simplifiant le covoiturage sur les 68 communes du territoire, notamment avec des objectifs de rabattement vers les transports en commun structurants maillant le territoire, et en lien avec les axes cyclables. La mise en place de ce service nécessite une animation forte auprès des communes, des employeurs et des citoyens, et la mobilisation d'outils dédiés afin d'en faire un service le plus efficace qui soit.

Le marché avait été organisé en 3 lots complémentaires détaillés ci-après :

- LOT 1 : Mise en place d'un service et d'une plateforme de covoiturage
- LOT 2 : Etude approfondie de mise en place d'aires de covoiturage sur le territoire
- LOT 3 : Stratégie et mise en œuvre d'animation locale autour de la promotion du covoiturage

Le marché a été attribué par décision du Comité Syndical du 8 mars 2023 comme suit :

- Pour le lot 1 : à Karos, sur la base de son offre sur 18 mois chiffrée à 54 725€HT
- Pour le lot 2 : à TTK, sur la base de son offre chiffrée à 33 625€HT
- Pour le lot 3 : à Karos, sur la base de son offre sur 12 mois chiffrée à 13 125€HT

Le service de covoiturage St'hopla a été officiellement lancé le 13 septembre et depuis ne cesse de se développer

- ✓ 21 500 covoiturages réalisés depuis le lancement (800/sem en moyenne)
- ✓ 3 100 utilisateurs (avec + de 35% d'actifs)
- ✓ 800 covoiturages / semaine = 400 véhicules en circulation en moins
- ✓ 494 500 km réalisés en covoiturage = 247 250 km évités, ≈ 27 000 € d'essence économisés

Toutefois le marché attribué à Karos pour le développement du covoiturage sur le territoire Bruche Mossig prend fin le 29/01/2025, étant précisé que la convention de délégation de prestation de service des EPCI au PETR tombe à échéance 31/12/2025.

Aussi il convient de statuer sur la suite à donner pour l'année 2025.

Il vous est proposé de poursuivre le partenariat avec la société Karos, jusque fin 2025, sur la base de l'offre qui a été négociée comme suit :

- ✓ 16 270 € pour la solution Karos Territoire et accompagnement
 - ✓ + commission aux trajets à 0,60€ HT plafonnés à 4 000€
 - ✓ + subvention trajet passager de 1€ plafonnés à 10 830€,
- ce qui ferait un budget maximum total de 31 100€ pour l'année 2025.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU les statuts du PETR ;

VU la convention relative à une prestation de service pour la gestion d'une plateforme de covoiturage à l'échelle du PETR signée entre le PETR Bruche Mossig et ses trois communautés de communes membres le 10 avril 2024 ;

CONSIDERANT le bon développement du service de covoiturage avec l'application Karos ;

CONSIDÉRANT l'intérêt général à poursuivre la politique de développement du covoiturage sur le territoire ;

VU l'offre obtenue auprès de la société Karos après négociations ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**A l'unanimité
charge**

le Président :

- de passer un marché avec la société Karos pour assurer la poursuite de St'hopla pour la période du 30/01/2025 au 31/12/2025, sur la base de l'offre financière obtenue, pour un budget maximum total de 31 000€,
- et d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2025.

autorise

le Président à signer les documents y afférents.

Le Secrétaire de séance



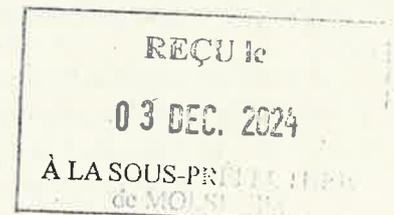
Gilbert ROTH

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président, .



Alain FERRY



Transmis au représentant de l'Etat le : 03/12/2024

Publié le : 05/12/2024